



**AGREMENT D'ENTREPRISE EXERÇANT UNE ACTIVITE DE CONSEIL SPECIFIQUE A L'UTILISATION DE PRODUITS
PHYTOPHARMACEUTIQUES**

Références réglementaires :

- Articles L.254-1, L.254-12, R.254-1 à 7 puis R.254-15 à 19 du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
- Décret n°2011-1325 du 18 octobre 2011 fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
- Arrêtés du 25 novembre 2011 relatifs aux référentiels de certification prévus à l'article R.254-3 du code rural et de la pêche maritime « Organisation générale », pour l'activité « distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels », pour l'activité « Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels », pour l'activité « application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques » et pour l'activité « conseil indépendant de toute activité de vente ou d'application ».

Entreprise

N° SIREN : 443 614 177
Raison sociale FREDON ILE DE FRANCE
Située à 16 BIS RUE DE PARIS
91160 CHAMPLAN

Etablissement secondaire couvert par le présent agrément :

N° SIRET : 443 614 177 00022
Enseigne FREDON ILE DE FRANCE
Situé à 16 BIS RUE DE PARIS
91160 CHAMPLAN

Numéro d'agrément : IF00726

L'agrément de l'entreprise est octroyé sans limitation de durée sous réserve du respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Cet agrément annule et remplace l'agrément provisoire délivré le 22 juin 2021.

Rungis, le **28 OCT. 2021**

L'adjointe de la cheffe du service régional de l'alimentation


Laurence GIULIANI